

# COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2008

Monsieur BONNE salue les membres présents.  
Il procède à la lecture du compte-rendu du 8 Janvier 2008.  
L'Assemblée approuve ce compte-rendu.

Auguste COMBE est nommé secrétaire de séance.

## FINANCES

### - Approbation du Compte Administratif – Budget Principal 2007

M. BONNE explique que le Compte de Gestion 2007 sera voté ultérieurement.

#### *Budget Principal*

#### Résultat de l'exercice

#### FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Prévisions	4 236 045,55	4 236 045,55
Réalisé : Mandats / titres émis	3 202 856,58	3 454 269,25

**Résultat de fonctionnement                    251 412,67 €**

#### INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Prévisions	3 353 208,00	3 353 208,00
Réalisé : Mandats / titres émis	1 168 435,64	601 524,01

**Résultat d'investissement                    -566 911,63 €**

#### Résultat d'exécution

	Résultat de clôture Exercice précédent 2006	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2007	<b>Résultat de clôture</b>
Fonctionnement	932 802,55		251 412,67	<b>1 184 215,22</b>
Investissement	866 289,83		-566 911,63	<b>299 378,20</b>

#### AFFECTATION DU RESULTAT

Excédent de fonctionnement au compte 002 :	<b>1 184 215,22 €</b>
Excédent d'investissement au compte 001 :	<b>299 378,20 €</b>

Le résultat de clôture 2007, intégrant le résultat 2006 s'établit donc à :

Excédent de Fonctionnement : + 1 184 215,22 €

Excédent d'Investissement : + 299 378,20 €

Monsieur BONNE propose d'affecter l'excédent de Fonctionnement au compte 002 et l'excédent d'Investissement au compte 001.

Il est procédé au vote du Compte Administratif puis à l'affectation du résultat :

- Contre : 0  
- Abstention 0  
- Pour : 49

Le Compte Administratif de l'exercice 2007 est approuvé à l'unanimité ainsi que l'affectation du résultat.

#### - Approbation du Compte Administratif – Budget ZI du Péroux 2007

M. BONNE explique que le Compte de Gestion 2007 sera voté ultérieurement.

### **Budget ZI Péroux**

#### Résultat de l'exercice

#### **FONCTIONNEMENT**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Prévisions	559 248.05	559 248.05
Réalisé : Mandats / titres émis	1 455 321.22	1 319 886.51

**Résultat de fonctionnement -135 434.71 €**

#### **INVESTISSEMENT**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Prévisions	2 140 779.91	2 140 779.91
Réalisé : Mandats / titres émis	863 157.68	1 342 632.79

**Résultat d'investissement 479 475.11 €**

### Résultat d'exécution

	Résultat de clôture Exercice précédent 2006	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2007	Résultat de clôture
Fonctionnement	143 378.05		-135 434.71	<b>7 943.34</b>
Investissement	-1 525 480.91		479 475.11	<b>-1 046 005.80</b>

### **AFFECTATION DU RESULTAT**

Excédent de fonctionnement au compte 002 :	<b>7 943.34 €</b>
Déficit d'investissement au compte 001 :	<b>-1 046 005.80 €</b>

Le résultat de clôture 2007, intégrant le résultat 2006 s'établit donc à :

Excédent de Fonctionnement : + 7 943,34 €

Déficit d'Investissement : - 1 046 005,80 €

Monsieur BONNE propose d'affecter l'excédent de Fonctionnement au compte 002 et le déficit d'Investissement au compte 001.

Il est procédé au vote du Compte Administratif puis à l'affectation du résultat :

- Contre : 0  
- Abstention 0  
- Pour : 49

Le Compte Administratif de l'exercice 2007 est approuvé à l'unanimité ainsi que l'affectation du résultat.

M. BONNE propose d'intégrer le Budget ZI du Péroux au Budget Principal.

La présentation des projets par fiche continuera à isoler l'opération.

L'assemblée accepte l'intégration du budget ZI du Péroux au budget Principal.

### **- Approbation du Compte Administratif – Budget Espace Nordique 2007**

M. BONNE explique que le Compte de Gestion 2007 sera voté ultérieurement.

### ***Budget Espace Nordique***

### Résultat de l'exercice

#### **FONCTIONNEMENT**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Prévisions	271 121.96	271 121.96
Réalisé : Mandats / titres émis	163 662.93	76 212.45

**Résultat de fonctionnement -87 450.48 €**

## INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Prévisions	402 576.51	402 576.51
Réalisé : Mandats / titres émis	125 364.17	16 444.86

**Résultat d'investissement -108 919.31 €**

### Résultat d'exécution

	Résultat de clôture Exercice précédent 2006	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2007	Résultat de clôture
Fonctionnement	-36 837.96		-87 450.48	<b>-124 288.44</b>
Investissement	-2 124.51		-108 919.31	<b>-111 043.82</b>

## AFFECTATION DU RESULTAT

Déficit de fonctionnement au compte 002 :	<b>-124 288.44 €</b>
Déficit d'investissement au compte 001 :	<b>-111 043.82 €</b>

Le résultat de clôture 2007, intégrant le résultat 2006 s'établit donc à :

Déficit de Fonctionnement : - 124 288,44 €

Déficit d'Investissement : - 111 043,82 €

Monsieur BONNE propose d'affecter le déficit de Fonctionnement au compte 002 et le déficit d'Investissement au compte 001.

Le déficit réel de l'année 2007 doit être diminué de 28 800 € de subvention de fonctionnement du Conseil Général pour l'année 2007 qui n'ont pas encore été perçus.

Il est procédé au vote du Compte Administratif puis à l'affectation du résultat :

- Contre : 0
- Abstention 0
- Pour : 49

Le Compte Administratif de l'exercice 2007 est approuvé à l'unanimité ainsi que l'affectation du résultat.

### - Budget Primitif 2008 – Budget Principal

M. BONNE donne lecture à l'Assemblée du projet de budget primitif 2008 :

- Section de Fonctionnement : 4 647 472 € en dépenses et en recettes
- Section d'Investissement : 2 766 569 € en dépenses et en recettes

M. BONNE propose de représenter le budget Principal incluant le budget ZI du Péroux, en mars 2008.

**- Budget Primitif 2008 – Budget Espace Nordique**

André TARDY donne lecture à l'Assemblée du budget primitif 2008 :

- Section de Fonctionnement : 342 662 € en dépenses et en recettes
- Section d'Investissement : 551 549 € en dépenses et en recettes

Celui-ci est calculé avec une année de fonctionnement avec 8 semaines de neige pour ne pas être bloqué dans les dépenses.

M. BONNE propose de voter le budget

- Contre : 0
- Abstention 0
- Pour : 49

Le Budget Primitif est donc adopté à l'unanimité.

**- Vote du taux TP 2008**

M. BONNE rappelle que le taux de TP 2007 était de 11,54 %.

Les bases de TP 2008 ne sont pas encore connues.

	2004	2005	2006	2007
<b>BASES TP</b>	8.966.560 €	8.906.595 €	8.598.559 €	8.214.000 €

M. BONNE propose de conserver le même taux qu'en 2007, soit 11,54%.

Il procède au vote :

- Contre : 0
- Pour : 49

L'assemblée communautaire approuve le taux de TP 2008 à 11,54%.

**- Renouvellement de la ligne de trésorerie**

M. BONNE propose de renouveler la ligne de trésorerie à compter du 1<sup>er</sup> avril 2008 et pour une durée d'un an.

Une consultation auprès d'établissements bancaires a été réalisée.

L'assemblée communautaire approuve le renouvellement de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne.

## **ADMINISTRATION**

### **- Rapport d'activités 2007**

Le rapport d'activités de l'année écoulée a été remis lors du conseil communautaire. Ce document reprend toute l'activité des commissions de la collectivité afin de présenter l'évolution constante de la structure.

## **CULTURE SOCIAL**

### **- Subvention des Planches sur un Plateau**

Mme VIGOUROUX explique que l'association Des Planches sur un Plateau organise le Festival du Haut-Pilat qui se déroulera sur les huit communes du Haut-Pilat en octobre prochain.

Les dépenses s'élèvent à 15 500 €.

Une subvention de 2 500 € est demandée au Conseil Général et une autre de 3 875 € à la Région.

La commission a proposé de subventionner ce festival pour 6 000 €, à la condition que l'association intervienne sur quelques communes du canton de Bourg-Argental.

Ce dossier sera traité lors du prochain Conseil.

## **TOURISME ACTIVITES**

### **- Vente d'un engin de damage (Kassboher PB130) de l'Espace Nordique**

André TARDY rappelle que l'Espace Nordique dispose d'un engin de damage hors service depuis 3 saisons : un Kassboher PB 130. Il est aujourd'hui hors normes et présente des problèmes de sécurité et de fonctionnement. Selon le fabricant, il n'y a pas de solution pour le remettre aux normes.

Cette année, M. JAMET (entreprise TP de Graix) a fait une proposition : 1000 € pour pièces.

L'assemblée approuve la vente de l'engin pour 1 000 € à M. JAMET.

### **- Prêt à usage sur terrain pour l'installation de parcs de pâtures sur le site de dévalkart de Graix**

André TARDY explique que la Communauté de Communes prête à M. BERNE, exploitant agricole, à titre gratuit, un ensemble de pâtures situées sur le site du télési de Graix.

Ce prêt a expiré, il est nécessaire de le renouveler.

Le prêteur peut réaliser des travaux nécessaires à l'exploitation estivale du site.

L'emprunteur exploite le bien prêté en toute bonne foi et en bon père de famille.

L'assemblée approuve le renouvellement de prêt à usage sur terrain à M. BERNE par convention.

- **Renouvellement des baux pour location de parcelles sur le site de dévalkart de Graix**

André TARDY rappelle que la Communauté de Communes loue des terrains faisant l'objet de baux depuis 1995 à M. BERNE et M. CAVICHIOLI pour développer différentes activités de loisirs sur le site du téléski de Graix .

Location annuelle de 449.49 € à M. BERNE et de 183 € à M. CAVICHIOLI

L'assemblée communautaire approuve le renouvellement des baux par convention.

- **Demande de subvention exceptionnelle au Conseil Général de la Loire pour manque de neige pour la saison 2006-2007**

André TARDY explique que la Communauté de Communes souhaite solliciter le Conseil Général de la Loire pour une subvention exceptionnelle qui pourrait couvrir le déficit de la saison 2006-2007 (« saison noire » par son manque d'enneigement).

Les aménagements du stade de glisse permettront sans doute une situation plus stable à l'avenir, mais en attendant, il est indispensable de faire une telle demande.

Ainsi, il est proposé de solliciter une subvention d'équilibre de 58 651€.

L'assemblée communautaire approuve cette demande de subvention exceptionnelle.

## **TOURISME DEVELOPPEMENT**

- **Programmation estivale d'activités de Plein Air sur la CCMP**

M. COURBON explique que lors du Conseil d'Orientation des OTSI du 4 décembre dernier, un programme estival d'activités de plein air a été proposé. Cette programmation consiste en des activités encadrées et réservées aux individuels sur réservation auprès des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du territoire.

Les activités possibles :

- initiation à la Course d'orientation au départ du Bessat
- découverte « Via Ferrata » au départ de Planfoy
- découverte de l'activité « Nordic Walking » au départ du Bessat ou de Bourg-Argental.
- initiation au VTT descente avec tests chronométrés pour se comparer aux champions sur les pistes de Graix

Journée la plus appropriée : jeudi matin

Calendrier prévisionnel possible :

- le 10 juillet : initiation à la marche nordique
- le 17 juillet : initiation à la course d'orientation
- le 24 juillet : découverte de l'activité Via Ferrata
- le 31 juillet : initiation au VTT descente
- le 7 août : découverte de l'activité Via Ferrata
- le 14 août : initiation au Vtt descente
- le 21 août : initiation à la course d'orientation
- le 28 août : initiation à la marche nordique

Prix attractif : 10 € par participant quel que soit l'activité et quel que soit l'âge des participants.  
Départ assuré quel que soit le nombre minimum de participants.

Coût total estimé à **3 622 €** : - 1 022 € (coût total des encadrements)  
- 600 € (préparation, mis en place)  
- 2 000 € (plaquettes et affichettes)

L'assemblée accepte cette programmation.

## **ELEMENT AJOUTE**

- **Contrat Territorial de Développement Pilat**

Il est nécessaire de redélibérer sur les orientations du contrat :

### **1<sup>ère</sup> Orientation : Garantir un cadre de vie préservé et maîtrisé**

Objectifs :

- favoriser la mise en place de modes de gestion durable des ressources naturelles
- maintenir une qualité paysagère et du bâti

### **2<sup>ème</sup> Orientation : Répondre aux attentes de la population résidente et des nouveaux habitants**

Objectifs :

- pérenniser l'offre et l'accès aux services à la population
- accroître et diversifier l'offre de logement
- dynamiser la vie culturelle et associative locale

### **3<sup>ème</sup> Orientation : Faire du tourisme et des savoir-faire locaux deux axes forts de développement économique**

Objectifs :

- développer l'activité économique autour du tourisme de loisirs de pleine nature et de moyenne montagne
- développer l'activité économique autour des savoir-faire locaux et encourager l'animation

#### **4<sup>ème</sup> Orientation : Faciliter l'accès au territoire et la circulation**

Objectif :

- améliorer la qualité et la sécurité des déplacements sur le territoire

#### **5<sup>ème</sup> Orientation : Apporter au tissu économique local les conditions optimales pour son activité et son développement**

Objectifs :

- renforcer la filière bois tout en maintenant des capacités d'accueil des projets d'entreprises
- développer les capacités d'accueil et d'accompagnement des entreprises nouvelles comme existantes

Le contrat aura une durée de 6 ans : 2008-2013.

L'assemblée approuve le Contrat Territorial de Développement Pilat.

#### **POUR INFORMATION**

- Mme VIGOUROUX rappelle que les dossiers de demande de subvention des associations doivent être déposés avant le 15 février.

La séance est levée à 21h40.